



Résiliation d'abonnement fitness first pour cause départ étranger

Par **haifa**, le **06/04/2009** à **16:58**

Bonjour,

Je suis actuellement abonnée chez Fitness first depuis octobre dernier.

J'ai signé un contrat de travail pour l'étranger ou Fitness first n'est pas présent.

Je souhaiterais donc résilier mon abonnement sachant que j'ai comme preuve mon contrat de travail pour débiter le 1er mai et un billet d'avion pour le 30 avril.

Pensez-vous que ces preuves sont nécessaires pour que le centre accepte mon demande de résiliation et bien sur me rentre mon chèque de caution équivalent à 2 mois d'abonnement?

Merci à vous,

Cordialement,